

[Voir la version en ligne](#)



La lettre du parcours TSLA n°2 - 14 mars 2022

Chers conventionné.e.s et ami.e.s du Parcours de santé Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) Occitanie,

Vous recevez cette lettre d'information car vous vous êtes référencé.e.s parmi les professionnels contribuant au parcours de santé TSLA. Vous êtes médecin, ergothérapeute, psychomotricien.ne, psychologue, orthophoniste, orthoptiste et avez reçu - ou allez recevoir - des patients dans le cadre du parcours de santé TSLA.

Notre équipe souhaite la bienvenue à tous les professionnels nouvellement conventionnés, et vous remercie une nouvelle fois de vous être associé.e à ce projet.

L'article 51 de la loi de financement de l'Assurance Maladie de 2018 permet à Occitadys de porter le projet Parcours de santé TSLA Occitanie, une expérimentation innovante en santé.

Grâce à votre conventionnement vous pouvez désormais :

- Proposer une prise en charge des bilans et soins prescrits sans avance de frais et sans reste à charge pour les familles,
- Intégrer une équipe de travail pluridisciplinaire autour de l'enfant atteint de TSLA,
- Rejoindre un réseau local de praticiens.



Bilan d'une année de parcours

2021 marque la première année du parcours de santé TSLA Occitanie avec l'**inclusion des premiers patients** dès le mois de janvier. Cette lettre nous offre l'occasion de faire une première rétrospective.

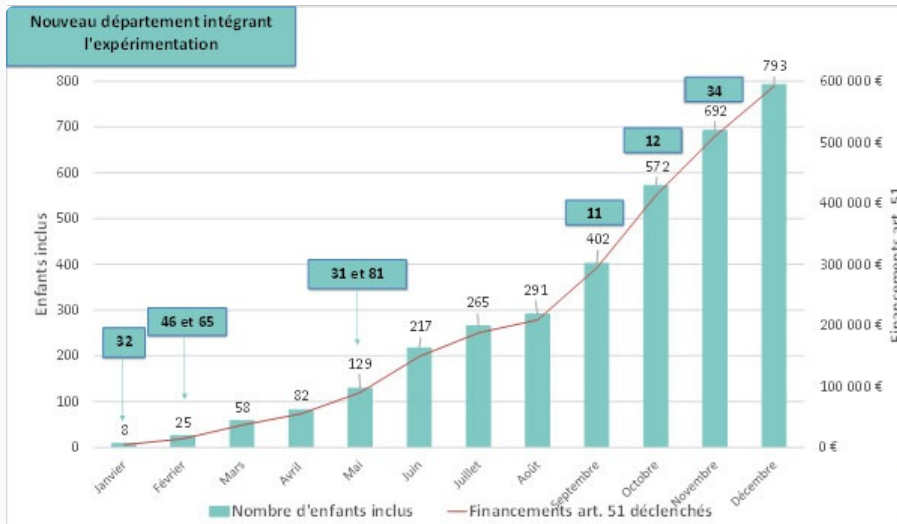
Pour commencer, il faut saluer votre très fort engagement dans le parcours de santé : **plus de 500 professionnels ont d'ores et déjà rejoint le parcours en 2021 !** Cette **mobilisation** est la clé du **succès de notre expérimentation** et votre **soutien** nous a permis de **surmonter toutes les difficultés**. Il démontre la **pertinence du projet** mais surtout votre grande préoccupation pour l'**accès aux soins des enfants** et pour le **renforcement du travail pluridisciplinaire**.

Au cours de l'année écoulée, nous avons pu développer et mettre en pratique les processus d'**intégration des professionnels**, d'**inclusion des patients** et de **coordination du parcours de santé**. Nous avons ainsi été parmi les tous premiers à utiliser le **système d'information SPICO** grâce à un **partenariat fructueux avec le GIP eSanté Occitanie**. Passées les difficultés inhérentes à l'adoption d'un **nouvel outil numérique**, SPICO permet de **visualiser** d'un coup d'œil l'ensemble du parcours de l'enfant et de **partager facilement** des informations entre professionnels : dossier d'inclusion, bilans, comptes rendus et courriers. Il renforce également les **collaborations ville/hôpital**, notamment avec l'utilisation de l'agenda partagé. De même, la mise en place de l'entrée de parcours a permis de bien évaluer les **demandes de prise en charge** et d'assurer la **fluidité de la phase diagnostique** des cas complexes de niveau 2.

Enfin, le plus important : les enfants ! Ils sont presque **800 à avoir été inclus** dans **8 départements** au cours de l'année, pour **90 % d'entre eux**

en niveau 2. Tous ont ainsi pu rencontrer un **médecin expert** qui coordonne l'évaluation diagnostique, environ **1 enfant sur 2** a déjà pu bénéficier d'**au moins un bilan** et **1 enfant sur 4** d'une **prise en charge rééducative sans que les familles n'aient à dépenser un Euro.**

En 2022, nous allons développer la **prise en charge de niveau 1**, près de **80 médecins généralistes et pédiatres libéraux ont été formés ou sont en cours de formation** et des sessions de formation sont régulièrement programmées dans tous les départements. **N'hésitez pas à en parler aux médecins que vous connaissez et à leur transmettre notre offre de formation.** L'année qui débute sera également consacrée à développer **nos collaborations avec l'Éducation nationale**, déjà près de **50 médecins scolaires** ont rejoint le parcours de santé TSLA et nous développons des **actions de sensibilisation et de formation** à destination des **enseignants** en lien avec les autres projets d'Occitadys.



Le parcours en bref

Dix départements ont désormais rejoint le parcours avec :

- **1^{re} phase** : le Gers, le Lot et les Hautes-Pyrénées début 2021,
- **2^e phase** : la Haute-Garonne et le Tarn en mai 2021,
- **3^e phase** : l'Aude, l'Aveyron et l'Hérault à l'automne 2021,
- **4^e phase** : les Pyrénées-Orientales et l'Ariège en janvier 2022.

Le Gard, la Lozère et le Tarn-et-Garonne rejoindront à leur tour l'expérimentation **début 2022**.

À ce stade, le déploiement progressif de l'expérimentation permet de compter au total :

- **710 professionnels** conventionnés avec Occitadys,
- **1040 enfants inclus** dans le parcours de santé,
- **3315 forfaits activés** soit **plus de 814 670 €** pour faciliter l'accès aux soins des familles



Nouveautés SPICO v2

La dernière version de SPICO a été déployée en février, plus précisément sur :

- La qualification des troubles,
- Les objectifs des projets thérapeutiques.

Il présente un espace de commentaires à chaque élément de diagnostic médical. Il est possible d'y détailler les **troubles du langage et des apprentissages**, les autres **troubles du neurodéveloppement** et les **autres troubles associés**, comme les **troubles psycho-affectifs**.

Chaque partie de proposition du projet thérapeutique permet de **détailler l'objectif**. Le professionnel paramédical à qui est destinée la prescription pourra s'appuyer sur ces objectifs précis.

Pour les professionnels paramédicaux, il est désormais possible de renseigner **la raison de l'arrêt des séances**. Une case à cocher à l'issue de la dernière séance permet de préciser le **motif de fin de séquence** : prise en charge financée par l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), rupture du parcours (l'enfant n'est plus présent aux rendez-vous), l'enfant a changé

de praticien, la séquence est arrivée à son terme, ou autre.



Pour (re)découvrir ces nouvelles évolutions, vous pouvez consulter les guides ci-dessous :

- [Médecins de 1er recours,](#)
- [Médecins de 2ème recours,](#)
- [Professionnels paramédicaux,](#)
- [Psychologues.](#)

Prochainement : annuaire des professionnels

Afin de **faciliter le repérage des professionnels conventionnés à l'échelle de la région**, Occitadys lance ce mois-ci un **annuaire** référençant ces professionnels pour qu'ils puissent **se repérer, entrer en contact et orienter leurs patients**.

En effet, dans le cadre du Parcours de santé TSLA, un **réseau de professionnels libéraux, paramédicaux et psychologues** s'est constitué sur le territoire.

À ce jour, plus de 700 professionnels ont conventionné au parcours de santé TSLA et peuvent aujourd'hui recevoir des enfants adressés pour bilans ou projets de soins.

Cet annuaire est à la fois à l'usage des médecins prescripteurs pour **accéder au réseau des professionnels paramédicaux et psychologues du parcours**, et à l'usage de ces derniers, pour **connaître et se faire connaître des médecins de 1er recours**.

Comment accéder à l'annuaire du parcours ?

Chaque praticien conventionné recevra un **accès unique**, avec ses **identifiants strictement personnels**, à l'espace professionnel du site occitadys.fr.

Après vous être identifié, il vous suffira de **cliquer sur le lien menant à l'annuaire**, présent dans cet espace.

Quels sont les avantages de cet annuaire ?

L'annuaire des professionnels conventionnés vous propose un **module de recherche par spécialité, département et ville**.

À terme, il disposera aussi d'un **module de cartographie par territoire** qui optimisera votre recherche.

Dans quelles conditions utiliser l'annuaire du parcours ?

Avant d'accéder à l'annuaire, vous devrez obligatoirement **accepter les conditions générales d'utilisation** disponibles sur le site occitadys.fr lors de votre connexion.

Pour rappel, l'annuaire est un outil strictement mis à disposition des professionnels conventionnés avec le Parcours de santé TSLA. Les informations de contact qui y figurent doivent **rester à l'usage et au bon fonctionnement du parcours**.

Pour toute mise à disposition des coordonnées de professionnels pour les familles, une fonction d'export en PDF sera prochainement disponible.



Entrée de parcours

L'Aveyron, L'Hérault et l'Ariège ont récemment rejoint l'expérimentation. Voici les contacts pour l'étude d'inclusion dans ces départements :

Aveyron :

Secrétariat du Centre Hospitalier de Rodez

- Tél : 05 65 55 20 45
- Ligne ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin, de 9h00 à 12h30.
- E-mail : parcourstsla12@ch-rodez.fr

Hérault :

Secrétariat de pédiatrie de l'Institut Saint-Pierre

- 1er contact à privilégier par e-mail.*
- E-mail : tsla34@institut-st-pierre.fr
 - Tél : 04 67 07 76 60 -
- Ligne ouverte les mardis et mercredis matin, de 9h00 à

Ariège :

Par e-mail uniquement.

- E-mail : parcours-tsla-ariège@occitadys.fr

Retrouvez les coordonnées d'entrée de parcours de tous les départements déployés sur notre site.

[Consulter les coordonnées d'entrée de parcours](#)



Vous avez identifié des patients susceptibles d'intégrer le Parcours de santé TSLA ?

Vous pouvez inviter les familles à contacter l'entrée de parcours de leur territoire.

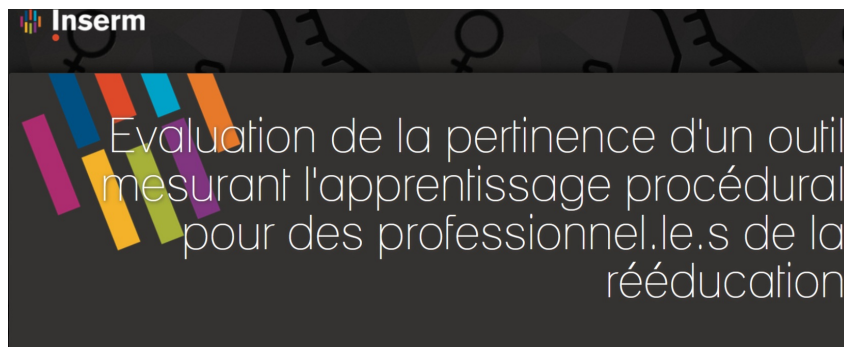


Actualités partenaires

Enquête INSERM

Évaluation de la pertinence d'un outil mesurant l'apprentissage procédural pour les professionnel.le.s de la rééducation

Vous êtes psychomotriciens ou ergothérapeutes ?
Votre avis nous intéresse !



Cette enquête s'inscrit dans le cadre du projet EVAL-APP. Ce projet a pour objectif la création d'un outil d'évaluation de l'apprentissage procédural perceptivo-moteur (APPM). L'enquête a pour but de connaître l'avis des professionnel.le.s au sujet de cet outil et d'ajuster les paramètres de cet outil en fonction des résultats obtenus aux questions.
Chercheuse titulaire responsable scientifique du projet : Jessica Tallet, MCF, Laboratoire ToNIC (Univ. Toulouse III - Paul Sabatier), jessica.tallet@inserm.fr
Chercheuse doctorante : Elodie Martin, doctorante, psychomotricienne, elodie.martin@inserm.fr

[Répondre à l'enquête](#)

Lancement Maladies Rares Occitanie

Le Réseau Maladies Rares Méditerranée, dispositif d'appui pour les professionnels proches des personnes concernées par une maladie rare, lance **Maladies Rares Occitanie le 25 mars 2022, de 13h30 à 16h**, en inaugurant l'**ouverture de son site de Toulouse**.

Cet évènement sera aussi l'occasion pour le Réseau, de vous dévoiler sa nouvelle stratégie d'intervention, sa nouvelle identité graphique et son nouveau site internet.

Pour participer à cet évènement retransmis en visio, merci de vous inscrire sur le formulaire ci-dessous.

Un lien de connexion sera envoyé aux personnes inscrites, 48 heures avant le jour "J".

Professionnels du parcours, vous souhaitez contribuer au développement du réseau de professionnels paramédicaux et psychologues sur votre territoire ?

Vous avez identifié un ou des professionnels susceptibles d'intervenir dans le parcours ?

Nous avons besoin de vous !

Si vous travaillez avec des médecins, vous pouvez leur transmettre ces informations :



Formation aux troubles des apprentissages

Médecins généralistes, pédiatres, votre rôle est déterminant dans le dépistage des TSLA

Si vous vous êtes déjà formés vous pouvez diffuser notre offre de formation auprès de vos confrères pour renforcer notre réseau.

Inscrivez-vous dès maintenant à la prochaine session de votre département, en présentiel :

Tarn

29 mars et 17 mai 2022

à Albi

- première journée : 9h-17h
- deuxième-demi-journée : 9h-12h

Action DPC
n°92032200003
Session n°4

Haute-Garonne

9 et 21 mai 2022

à Toulouse

- première journée : 9h-17h
- deuxième-demi-journée : 9h-12h

Action DPC
n°92032200003
Session n°2

Hautes-Pyrénées

20 mai et 23 juin 2022

à Tarbes

- première journée : 9h-17h
- deuxième-demi-journée : 9h-12h

Action DPC
n°92032200003
Session n°5

L'assiduité à la totalité des séquences est obligatoire pour valider la prise en charge de la formation par le DPC.

Financement DPC possible via mondpc.fr

Modalités d'inscription :

1. Connectez-vous à votre compte DPC,
2. Indiquez le numéro de session indiqué ci-dessus pour chaque formation,
3. Vous recevrez quelques jours plus tard un mail de confirmation d'inscription + une convocation précisant les dates et lieu de votre formation.

Vous souhaitez accéder à la formation hors financement DPC ?

Envoyez un e-mail à : contact@occitadys.fr

[Informations et programme](#)

Infos pratiques

- [Coordonnées d'entrée de parcours](#)
- [Campagne de conventionnement](#)

Pour aller plus loin

- [Du conventionnement au premier patient](#)
- [Professionnels du parcours : interview](#)

Tout savoir sur le Parcours de santé TSLA

Contactez-nous !

Occitadys - Parcours de santé TSLA
parcours-tsla@occitadys.fr
www.occitadys.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous avez manifesté votre intérêt pour le Parcours de santé TSLA auprès de nos équipes.

Pour être sûr de recevoir nos courriels, ajoutez l'e-mail gaelle.berrehouc@occitadys.fr à votre liste d'expéditeurs autorisés.

Vous ne souhaitez plus recevoir nos e-mails ? Cliquez sur le lien de désabonnement ci-dessous :

[Se désinscrire](#)



© 2022 Occitadys